



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Commerce extérieur

Question écrite n° 8815

### Texte de la question

M Christian Pierret attire l'attention de M le ministre du commerce extérieur sur les difficultés de l'industrie française du meuble qui, de 1980 à 1987, a perdu plus de 35 000 emplois. Il lui fait remarquer que ces difficultés sont en grande partie dues à la concurrence, pas toujours loyale, de produits en provenance d'Italie, d'Espagne, du Portugal et des pays de l'Est. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de rétablir dans ce secteur des termes d'échanges plus conformes aux règles internationales.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'industrie française du meuble a depuis le début des années 1980 subi une concurrence croissante des importations qui sont passées de 7,5 milliards de francs en 1982 à 11,2 milliards de francs en 1987. Cependant, dans le même temps, le chiffre d'affaires de cette industrie n'a cessé de progresser, passant de 20,5 milliards de francs en 1980 à 28,4 milliards de francs en 1987. C'est la croissance du marché français qui a donc pour une part importante été à l'origine du développement des importations, les entreprises françaises quant à elles, accroissant leur production mais pas dans la même proportion. Elles ont, en revanche, amélioré notablement leurs résultats financiers, faisant le choix du désendettement plutôt que celui de l'investissement, lequel est resté stable de 1980 à 1987. C'est dans ce contexte que cette industrie a subi des pertes d'effectifs importantes au début des années 1980 (elles ont atteint 30 000 emplois) ; cette phase de restructuration semble désormais achevée et les effectifs du secteur sont restés stables depuis 1986, aux environs de 60 000 emplois. À terme, l'industrie française du meuble devra sans doute profiter de ses bons résultats financiers pour améliorer son niveau d'investissement et sa compétitivité face aux importations à plus bas prix venues des pays de l'Est, du Portugal et d'Italie. Ce sont, en effet, ces pays qui en proportion ont le plus accru leur pénétration sur le marché français : ainsi, les importations italiennes en France sont passées de 684 millions de francs en 1980 à 4,39 milliards en 1987, celles des pays de l'Est ont cru de 121 à 678 millions de francs, celles de l'Espagne de 87 à 683 millions de francs, le Portugal pour sa part ayant exporté vers la France 59 millions de francs en 1987 contre un montant nul en 1980. Cependant, c'est au tout début des années 1980 que ces pays ont beaucoup accru leur part du marché français : en effet, les importations italiennes ont augmenté entre 1980 et 1983 de plus de 481 p 100 et seulement de 10 p 100 entre 1983 et 1987 ; la même remarque vaut pour l'Espagne qui a augmenté ses importations de 550 p 100 pendant la première période et seulement de 20 p 100 entre 1983 et 1987. Quant aux pays de l'Est, leur part de marché, après avoir fortement cru entre 1980 et 1983 (+ 472 p 100), a decru depuis de - 0,2 p 100. Les pouvoirs publics français sont particulièrement attentifs aux évolutions de ce secteur important tant en termes d'emplois que de résultats industriels. Ils veillent au respect de la liberté des échanges dans des conditions de concurrence loyale sur le marché français en application des dispositions du droit communautaire. Ils sont à la disposition des professionnels de l'industrie du meuble pour les informer sur l'ensemble des dispositions juridiques communautaires en vigueur et pour éventuellement guider leur démarche vis-à-vis des instances européennes compétentes au cas où les industriels estimeraient qu'il a été porté atteinte aux principes de libre concurrence sur le marché français.

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierret Christian](#)

**Circonscription** : - Socialiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 8815

**Rubrique** : Ameublement

**Ministère interrogé** : commerce extérieur

**Ministère attributaire** : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 30 janvier 1989, page 413